

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 01: **Éclairage**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Ecran de lumière



L'éclairage public correspond à la part la plus visible de notre consommation électrique. Pour les autorités, il représente le domaine où il est le plus aisé de mettre en œuvre des politiques exemplaires de maîtrise de la consommation énergétique. Or on observe plutôt chez nos édiles une tendance à la multiplication des sources lumineuses, à coup de « plans lumière » et d'opérations festivières de marketing urbain. L'économie privée n'est bien sûr pas en reste, les illuminations de Noël s'étalant désormais entre début novembre et fin février.

Au lieu de réduire la consommation globale, le fait de disposer de luminaires moins gourmands en énergie entraîne leur prolifération. Il en résulte une augmentation constante de la pollution lumineuse, qui fait le désespoir des astronomes sans émouvoir pour autant l'opinion. Pourtant, l'exemple que nous présentons (pp. 12-18) démontre que la parcimonie énergétique peut parfois stimuler l'intelligence et la créativité. L'artiste Daniel Schlaepfer parvient à éclairer l'espace extérieur d'un ensemble de bâtiments en illuminant les façades, avec une consommation énergétique dérisoire – moins de 60 W par façade – et une pollution lumineuse céleste pratiquement nulle. Par conséquent, les lampadaires sont devenus superflus.

Il est vrai que l'éclairage public ne représente pas une part déterminante dans la consommation globale d'électricité, laquelle a doublé en Suisse depuis trente ans. Cette hausse est notamment due à l'explosion invisible des échanges qu'entraîne le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il n'est donc pas surprenant de constater une corrélation étroite entre croissance économique – nourrie en grande partie par les TIC – et augmentation de la consommation électrique.

Par conséquent, la maîtrise de la demande énergétique passe obligatoirement par une politique de maîtrise de la croissance. Mais, si les thèmes du développement durable sont omni-présents dans les discours des politiciens de toute obédience, leur application est toujours reportée sur les générations futures<sup>1</sup>. La croissance économique reste en effet l'obsession à court terme, d'aucuns se proposant même « d'aller la chercher avec les dents ».

Dès lors, quand les autorités se targuent d'une réduction de la facture énergétique pour l'éclairage public, ou quand une entreprise annonce bruyamment le lancement d'un luminaire moins gourmand en électricité, il est légitime de n'y voir qu'une opération de propagande. Un écran de lumière, dont la lueur rassurante agit sur nos sociétés comme une veilleuse sert à endormir bébé.

Francesco Della Casa

<sup>1</sup> Les initiatives dans ce domaine, encore très marginales, font l'objet d'un dossier que le *Courrier International* consacre à la décroissance dans son édition du 2 janvier 2008.